

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique "carrière de Saint-Aubin-de-Luigné"

**Date :** Sun, 19 Sep 2021 19:31:35 +0000 (UTC)

**De :**

**Pour :** pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr <pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr>

Mr le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique mise en place au sujet de la carrière de Saint-Aubin-De-Luigné, je vous écris pour vous faire part de ma totale opposition à ce projet.

Les arguments sont nombreux pour démontrer l'incohérence complète de la réouverture de cette carrière:

- extraction de calcaire pour l'élevage industriel et l'agriculture intensive
- la pollution qu'engendrera l'exploitation de la carrière
- le nombre de carrières déjà présentes sur un territoire proche
- la consommation d'eau douce importante pour l'extraction du minerai (à

l'heure où les réserves de cette même eau douce s'amenuisent)

- les risques routiers et autres, liés à l'augmentation de la circulation de camions sur des axes déjà surchargés et non adaptés.

Ce type de projet est complètement incohérent avec les directives gouvernementales qui poussent les élus locaux, entre autres, à travailler sur la réduction de gaz à effet de serre.

De plus, l'avis de la population ne semble pas avoir d'importance au vu de la communication faite sur la relance de la carrière et du temps imparti pour exprimer son opinion.

Dans quelle mesure pouvons-nous continuer d'espérer des choix politiques cohérent et courageux face à de tel projet?

Quand est-ce que les intérêts environnementaux passeront avant les intérêts économiques?

En espérant que cette enquête publique puisse participer à l'arrêt définitif de ce projet aberrant.